Rapport du jury du concours Mines Paris – Telecom Paris de recrutement d'ingénieurs des mines

Année 2026

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés.

L'organisation des épreuves est fixée par l'arrêté du 8 juillet 2021 fixant les modalités d'organisation du concours de recrutement des élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris et des élèves de Télécom Paris.

Quatre postes d'ingénieur-élève des mines ont été ouverts au titre de 2026 par arrêté du 13 octobre 2025, publié au Journal officiel du 17 octobre 2025 portant ouverture pour l'année 2026 d'un concours pour le recrutement de quatre ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris et les élèves de Télécom Paris.

Le concours est ouvert aux élèves des écoles Mines Paris - PSL et Télécom Paris en dernière année du cursus d'ingénieur de ces écoles.

37 candidats étaient inscrits à ce concours.

Le jury, réuni le 14 avril 2026 sous la présidence de M. Marc Mortureux, vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, a fixé la liste des 21 candidats pré-admissibles. Le jury a établi cette liste en procédant à une analyse du dossier de candidature et en évaluant l'aptitude à exercer les fonctions d'ingénieur des mines et l'adéquation du profil professionnel aux missions du corps des ingénieurs des mines. Cette analyse prenait notamment en compte l'excellence académique du parcours, la cohérence des ambitions présentées et des domaines d'expertises avec les métiers d'ingénieurs exercés dans le corps, les expériences professionnelles des candidats.

Chaque candidat a été informé des résultats concernant sa pré-admissibilité le 15 avril 2026.

L'épreuve orale d'admissibilité s'est déroulée les 18, 19 et 22 juin 2026. 9 candidats ont été déclarés admissibles à l'issue de la réunion d'admissibilité du 24 juin 2026.

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée les 29 et 30 juin 2026. Quatre candidats ont été admis à l'issue du jury d'admission qui s'est réuni le 30 juin 2026 ; deux candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire.

1. ***Épreuve orale d'admissibilité***

Cette épreuve consiste en un exposé de 15 à 20 min par le candidat sur une réalisation scientifique ou technique particulièrement significative réalisée pendant son parcours, suivi de 25 à 30 minutes de questions réponses.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer l'aptitude du candidat à présenter un sujet scientifique de pointe et ses enjeux à un public de non-spécialistes de sa discipline, ainsi qu'à répondre avec précision, concision et clarté aux questions du jury.

En amont de l'épreuve, le jury avait défini une grille d'appréciation en cohérence avec les objectifs de l'épreuve. Les critères sur lesquels le jury a cherché plus particulièrement à positionner les candidats étaient les suivants : qualité de l'écrit, qualité du support de présentation, qualités orales, regard, énergie et capacité à capter l'auditoire, qualité de vulgarisation et pédagogie, qualité de réponses aux questions avec deux sous volets : solidité scientifique et vision des enjeux stratégique et pensée propre.

Le jury a apprécié des exposés portant tant sur des résultats de recherche académique fondamentale que sur des projets appliqués en entreprise, tant que ceux-ci permettent de démontrer une approche scientifique et/ou d'ingénieur. En particulier, il n'était pas attendu des sujets d'exposés qu'ils aient un lien direct avec la politique publique.

Les questions posées par le jury ont porté sur des points de compréhension, sur la portée et les implications des résultats obtenus, sur les questions non scientifiques connexes au sujet présenté, ainsi qu'éventuellement sur d'autres expériences scientifiques mentionnées dans le CV lors du dossier de candidature.

Un candidat sur les vingt-et-un pré-admissibles n'est pas venu à l'épreuve. Les autres se sont présentés avec un exposé répondant sur la forme aux exigences de l'épreuve en matière d'objet et de durée.

Les meilleurs candidats ont su démontrer au jury de fortes compétences pédagogique et un recul sur leurs travaux scientifique. Ils maîtrisent les limites de leurs travaux et ont démontré une bonne compréhension des enjeux liés. Leurs réponses aux questions sont courtes et pertinentes.

Le jury a regretté des exposés sur des sujets au contenu scientifique incertain ou certains dont les tenants et aboutissants n'étaient pas maîtrisés ou des réponses trop longues et/ou inadéquates aux questions. Il a aussi regretté des exposés pour lesquels les candidats n'étaient pas allés explorer la multiplicité des enjeux, au-delà des questions scientifiques.

Les notes s'échelonnent de 12 à 17 avec une moyenne de 15,4 et un écart type de 1,32.

Neuf candidats ont été déclarés admissibles, en l'occurrence tous les candidats avec une note supérieure ou égale à 16.

A noter : l'épreuve d'admissibilité évoluera pour le concours au titre de 2027, avec un exercice de note de synthèse plutôt qu'un exercice oral.

2. Epreuve orale d'admission

Le jury plénier s'est réuni les 29 et 30 juin 2026 pour entendre les candidats déclarés admissibles.

L’épreuve orale d’admission consiste en un entretien de 45 minutes avec le jury ayant pour objet de compléter l’appréciation du jury sur l’aptitude du candidat aux fonctions d’ingénieur des mines, et prend en compte notamment les acquis de l’expérience professionnelle des candidats.

Pour cette épreuve, le jury prend appui sur l’ensemble des éléments fournis par le candidat dans le cadre de sa candidature, en particulier le CV et la lettre de motivation. Le candidat dispose de 5 minutes pour présenter son parcours professionnel, dont les éléments transmis dans le CV sont réputés déjà connus du jury, ses motivations et ses ambitions professionnelles.

En amont de l’épreuve, le jury avait défini une grille d'appréciation en cohérence avec les objectifs de l'épreuve. Les critères sur lesquels le jury a cherché plus particulièrement à positionner les candidats étaient les suivants : qualité de l’exposé et des échanges ; motivation, projection ; capacités managériales et interpersonnelles ; compétences, maitrise technique ; qualité du raisonnement, vision, recul.

L’épreuve finale a été sélective et les performances des candidats contrastées.

Les questions du jury ont principalement porté sur le parcours des candidats, leur personnalité, leur projection dans les métiers du corps, les politiques publiques, en particulier celles évoquées parmi leurs secteurs d’intérêt.

Les meilleurs candidats se sont distingués par des réponses argumentées et personnelles aux questions. Ils ont su démontrer leur motivation en se projetant sur les missions du corps et les postes qu’ils pourraient être amenés à occuper, une compréhension des enjeux et du contexte des politiques publiques, leur capacité à analyser les enjeux techniques, économiques et sociaux. Ils ont su identifier dans leurs parcours les éléments illustrant des capacités de décision et d’entraînement.

Le jury plénier a été particulièrement attentif à :

- leurs capacités d'analyse et de synthèse sur les problématiques scientifiques ou de politiques publiques abordées ;
- les qualités interpersonnelles des candidats, notamment leur intelligence sociale, leur intelligence de situation et leurs qualités d'écoute et d'empathie ;
- leur authenticité, et notamment leur capacité à exprimer et soutenir des convictions, manifester un esprit critique et d'ouverture, et prendre du recul ;
- leur potentiel de développement et de leadership.

Le jury met tout particulièrement en garde dans ce concours aux effets de sur-préparation qui souvent, desservent l'authenticité des candidats et in fine l'appréciation de leurs qualités par le jury.

Les notes s'échelonnent de 13 à 18 avec une moyenne de 15,44 et un écart-type de 1,77.

Les totaux s'échelonnent de 29 à 35 avec une moyenne de 32.

Statistiques du concours

Nombre de places	4
Nombre de candidats	37
Candidats Telecom Paris	4

Candidats Mines Paris	33
Candidats femmes	10
Nombre de pré-admissibles	21

Ecole d'origine	**Mines Paris**	**Telecom Paris**	**Total**
Candidatures	33	4	37
Pré-Admissibles	18	3	21
Admissibles	8	1	9
Admis	3	1	4